

DESCRIPTEUR DE PROGRAMME

TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
351.A0

Collège de Granby-Haute-Yamaska
Session Hiver 2006

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Présentation du programme | 3 |
| Perspectives professionnelles | 4 |
| Conditions d'admission | 5 |
| Profil du diplômé | 6 |
| Grille de cours | 7 |
| Logigramme des cours | 9 |
| Épreuve synthèse | 10 |
| Première session | |
| Psychologie de l'enfance | 12 |
| L'éducateur spécialisé et les milieux d'intervention | 13 |
| Activités et outils cliniques | 15 |
| Introduction aux problématiques d'adaptation | 17 |
| Assistance à la personne | 19 |
| Deuxième session | |
| Psychologie de l'adolescence à la vieillesse | 22 |
| Intervention en déficience et réinsertion socioprofessionnelle | 23 |
| Communication professionnelle et relation d'aide | 27 |
| Intervention auprès des jeunes en difficulté | 29 |
| Phénomènes sociaux et ethnoculturels | 31 |
| Troisième session | |
| Observation et analyse des besoins | 34 |
| Stage d'exploration | 36 |
| Intervention : difficultés d'apprentissage et de langage | 39 |
| Quatrième session | |
| Plan d'intervention | 42 |
| Stage d'expérimentation | 45 |
| Cinquième session | |
| Animation de clientèles | 49 |
| Famille et réseau | 52 |
| Intervention en toxicomanie et problématiques de violence | 57 |
| Intervention auprès des personnes en perte d'autonomie | 61 |
| Intervention en situation de crise | 65 |
| Intervention en santé mentale et insertion sociale | 68 |
| Sixième session | |
| Projet intégré d'intervention | 73 |
| Stage d'intervention | 75 |

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'élaboration de ce programme d'études techniques a été effectuée en conformité avec le contenu du devis pédagogique ministériel puisqu'il s'appuie directement sur les compétences visées. Ainsi, la formation est non seulement de qualité, mais elle rend le diplômé apte à répondre aux standards et exigences des milieux de travail.

Le programme en techniques d'éducation spécialisée vous habilite à intervenir auprès des personnes de tous les âges vivant ou les plus susceptibles de vivre des difficultés d'adaptation. Les personnes peuvent présenter plusieurs problématiques fort différentes telles que la toxicomanie, des problèmes de violence, des difficultés d'adaptation, d'apprentissage et de langage, des déficits physiques et neurologiques, des déficiences intellectuelles et des troubles de santé mentale. Elles peuvent aussi être en processus de réinsertion sociale et socioprofessionnelle.

Les moyens d'intervention en éducation spécialisée sont multiples et l'étudiant en expérimente un grand nombre. Pour ce faire, l'apprenant fait des observations systématiques à partir d'instruments de mesure et d'évaluation appropriés, lesquels lui permettent d'établir des liens pertinents avec les théories qui s'appliquent. Subséquemment, il cible l'ordre de priorité des besoins des personnes en difficulté et de planifier son intervention de manière constructive. Finalement, l'étudiant sera en mesure d'apprécier la pertinence des actes professionnels qu'il pose tels que l'actualisation des activités adaptées, la conception d'outils cliniques, la participation aux plans de services et l'élaboration des plans d'intervention.

L'éducateur spécialisé est souvent appelé à travailler en équipe multidisciplinaire et, tenant compte de ce contexte, nous favorisons le développement d'une identité et d'une éthique professionnelle. De plus, nous mettons l'accent sur les capacités de communication. Notons aussi que l'acquisition des habiletés à établir une relation d'aide significative représente la pierre angulaire de la profession.

Par ailleurs, le programme prépare les étudiants à travailler dans les domaines de la prévention, de l'éducation et de réadaptation.

Ainsi, la formation vise conséquemment trois dimensions essentielles au niveau de l'apprentissage :

1. Les connaissances spécifiques aux clientèles et aux problèmes qu'elles rencontrent habituellement par l'apprentissage théorique (le savoir)
2. les moyens privilégiés par l'éducateur spécialisé et la pratique même de cette profession (le savoir faire)
3. la personnalité du futur éducateur spécialisé par la connaissance de soi (le savoir-être)

Le programme met l'accent sur les qualités recherchées par les employeurs. À cet égard, la polyvalence, la maturité, le désir du dépassement de soi, la capacité d'adaptation et l'autonomie seront des attitudes que l'étudiant apprendra progressivement. Plusieurs opportunités, dont les stages, lui seront offertes pour développer ce savoir-être.

La durée totale des trois années de formation collégiale est de 2 745 heures-contact dont 660 heures-contact consacrées à la Formation générale. Les 2 085 heures-contact prévues pour la formation spécifique sont partagées entre les cours et les stages auprès des clientèles dans les milieux d'intervention.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'éducateur spécialisé se verra offrir un emploi dans un des milieux suivants :

- Association et organisme communautaire
- Centre d'hébergement et de soins de longue durée
- Centre de désintoxication
- Centre de la petite enfance
- Centre de réadaptation
- Centre de santé et de services sociaux
- Centre jeunesse
- Centre local de services communautaires
- École régulière ou spécialisée (préscolaire, primaire et secondaire)
- Maison des jeunes

Les finissants pourront aussi décider de poursuivre des études universitaires afin de se spécialiser dans l'un des domaines directement reliés au programme de techniques d'éducation spécialisée. A ce titre, nous vous proposons quelques programmes qui pourront vous accueillir. Par ailleurs, des cours préalables peuvent être exigés aux finissants en Éducation spécialisée dans certains programmes. Un document sur les préalables, mis à jour annuellement, est disponible au Carrefour de la réussite où il est possible de consulter un conseiller en orientation. Liste des cours universitaires accessibles aux finissants en techniques d'éducation spécialisée :

Baccalauréat

- Psychologie
- Psychoéducation
- Criminologie
- Service ou travail social
- Orientation
- Information et orientation professionnelles
- Enseignement au préscolaire et primaire
- Sexologie
- Développement de carrière

Certificat

- Certificat en gérontologie
- Certificat en toxicomanie
- Certificat en violence et société

CONDITIONS D'ADMISSION

1. La scolarité

Pour être admissible au programme techniques d'éducation spécialisée, un diplôme d'études secondaires (DES+) est requis. Les cours suivants doivent obligatoirement être réussis :

- Histoire de quatrième secondaire
- Anglais de cinquième secondaire
- Français de cinquième secondaire
- Sciences physiques 416 ou 436
- Mathématiques 426 ou 436 ou 514

2. La passation d'un test psychométrique

Les candidats qui désirent s'inscrire au programme techniques d'éducation spécialisée seront invités à la passation d'un test psychométrique. Les résultats de celui-ci serviront à la sélection des étudiants admis au programme.

3. La vaccination

Les étudiants inscrits au programme techniques d'éducation spécialisée effectueront des stages auprès de différentes clientèles dans des milieux d'intervention. Ceux-ci pourraient suggérer à l'étudiant stagiaire de se faire vacciner afin d'être immuniser contre certaines maladies telle que l'hépatite. La direction de la santé publique de la Montérégie trace les balises en matière d'immunisation en considérant les risques de maladies transmissibles.

4. Les antécédents judiciaires

Les milieux de stage vérifient les antécédents judiciaires avant d'accepter l'étudiant stagiaire. Pour ce faire, deux procédures sont possibles. Certains milieux exigent de l'étudiant l'autorisation de communiquer avec les autorités concernées afin de s'assurer qu'il n'a pas d'antécédent judiciaire. D'autres milieux de stage demandent à l'étudiant de leur remettre un document officiel attestant qu'il est exempt d'antécédent judiciaire.

Si vous avez des antécédents judiciaires, cette exigence des milieux d'intervention vous prive de l'accès aux stages et par conséquent, d'un diplôme en Techniques d'éducation spécialisée.

Insérer le profil du diplômé ici.

Insérer la première page de la grille de cours ici

Insérer la deuxième page de la grille de cours ici

Insérer le logigramme de cours ici.

ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

L'épreuve synthèse de programme est une activité d'évaluation de fin de programme. Au moyen d'une activité dans laquelle l'élève est placé dans une situation lui permettant de faire la démonstration de sa maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de sa profession (voir profil du diplômé).

Le règlement sur le régime des études collégiales (RREC) identifie cette mesure :

- « La politique institutionnelle des apprentissages doit notamment prévoir (...) l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au diplôme d'études collégiales, afin de vérifier l'atteinte par les étudiants de l'ensemble des objectifs et standards déterminés pour ce programme. »
- La réussite de l'Épreuve Synthèse de programme est une condition essentielle à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

En Techniques d'éducation spécialisée, l'épreuve synthèse de programme (990-351-A0) sera jumelée au cours *Projet intégré d'intervention* (351-603-GR) et au cours *stage d'intervention* (351-60Z-GR). En effet, il est clair que le contexte de réalisation de la dernière session de formation en T.E.S., surtout axé sur la pratique en milieu réel d'intervention, permet de recréer des conditions similaires au contexte de travail des futurs diplômés et qu'ils peuvent effectuer des activités, en lien direct avec les compétences du programme. C'est pourquoi, l'évaluation pratique du stage, la planification, l'exécution et l'évaluation du projet intégré d'intervention pendant le stage seront évaluées dans la partie pratique de l'E.S.P.

De plus, en complément de ces activités communes, deux autres volets seront évalués. Premièrement, un bilan de formation sera complété par les élèves, qui devront analyser les apprentissages de leur Formation, en regard des trois dimensions du savoir ; le savoir, le savoir-faire (fondamental et spécifique) et le savoir-être. Finalement, les étudiants, regroupés par thématiques, feront une présentation orale dans un colloque destiné aux autres élèves et possiblement au public.

1) Volet pratique :

- À l'aide des critères spécifiques, l'élève sera évalué sur ses habiletés et attitudes relatives aux compétences du stage.
- Présentation orale au Colloque : Présentation de la recherche action et du projet intégré d'intervention.

2) Volet écrit

- Le bilan personnel de formation: il s'agit d'une auto-évaluation du cheminement professionnel et personnel réalisé au cours des trois dernières années.
- Recherche action présente dans le projet intégré d'intervention.
- Évaluation post-situationnelle du projet intégré d'intervention.

PREMIÈRE SESSION

Titre du cours : **Psychologie de l'enfance**

350-114-GR

Pondération : 2-2-3

Description du cours psychologie de l'enfance

Offert à la première session, ce cours permet l'acquisition des connaissances relatives au développement de la personne et il fait partie du deuxième bloc du logigramme. Un seul élément de la compétence «*Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale*» est abordé dans ce cours; il s'agit de l'élément «*Situer la personne dans son développement*» qui est partiellement acquis. La poursuite des apprentissages se fera dans le cours *Introduction aux problématiques d'adaptation 351-124-GR* également suivi à la première session et subséquemment dans le cours *Psychologie de l'adolescence à la vieillesse 350-233-GR* à la deuxième session.

Les principales connaissances vues dans ce cours sont celles relatives au développement normal de l'enfant et ce au plan biopsychosocial. Parmi toutes les approches théoriques présentées au courant des trois années de formation, c'est l'approche développementale qui sera privilégiée dans ce cours.

Vous pourrez consulter, ci-dessous, l'élément de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans ce cours.

Énoncé de la compétence Code : 019R

Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.

Contexte de réalisation

- Avec toutes les clientèles.
- À l'aide du dossier de la personne.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de la classification internationale des déficiences et des handicaps.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Situer la personne dans son développement.

- Reconnaissance des facteurs psychodéveloppementaux.
- Prise en considération des composantes de la dynamique de l'adaptation humaine.
- Relevé des conduites significatives propres au processus de développement de la personne.

Titre du cours : **L'éducateur spécialisé et les milieux d'intervention** 351-104-GR Pondération 2-2-2

Description du cours : *L'éducateur spécialisé et les milieux d'intervention*

Le cours *l'éducateur spécialisé et les milieux d'intervention*, offert dès la première session de la formation en technique d'éducation spécialisée, fait partie du bloc 1 du logigramme de cours. Ce cours permet à l'étudiant d'explorer et d'analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée et plus précisément d'examiner les tâches, les opérations et les habiletés et les comportements socioaffectifs nécessaires à l'exercice de la fonction. Une visite d'un milieu est proposée à l'étudiant. Les lois qui encadrent le travail de l'éducateur et qui rendent compte des réalités inhérentes aux fonctions sont introduites. L'étudiant est particulièrement initié à la loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), la loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) et la loi sur l'instruction publique (LIP).

De plus, l'étudiant prend connaissance des réseaux de services dans lequel il exercera éventuellement sa profession. Ainsi, l'étudiant est en mesure d'effectuer la référence en choisissant la ressource appropriée. Finalement, ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux conduites professionnelles conformes à l'éthique de la profession. Pour ce faire, les codes d'éthique de plusieurs milieux sont présentés à l'étudiant.

Vous pouvez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux ou trois cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 019N

Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les établissements et les organismes du secteur;
- À l'aide de lois, de règlements, de normes et de codes en vigueur.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1. Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'information recueillie. • Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale. |
| 2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. • Détermination exacte de l'importance relative des tâches. • Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail. |
| 4. Examiner les habiletés et les comportements socioaffectifs nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements socioaffectifs et les différentes tâches de la fonction de travail. |

Énoncé de la compétence Code 019P

Rechercher des ressources et des services dans la communauté.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé;
- À l'aide de la documentation appropriée et d'outils informatiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Prendre connaissance de la demande de services. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen complet des motifs propres à la demande. • Relevé des principaux éléments constituant la demande. • Vérification appropriée des lois régissant la demande. |
| 2. Examiner les missions des établissements et des organismes. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des services offerts. • Relevé des lois régissant les établissements ou les organismes. • Description claire des mandats des établissements ou des organismes. • Description claire des rôles et des champs de pratique professionnelle des personnes-ressources. • Classification des établissements et des organismes en fonction des problématiques d'adaptation. |
| 3. Effectuer la référence. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié de la ressource. • Description claire du mode d'accès à la ressource. |

Énoncé de la compétence Code 019X

Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession.

Contexte de réalisation

- À partir du plan d'intervention et du plan de services individualisé;
- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne;
- À l'aide de la documentation appropriée;
- À l'aide du code d'éthique de l'établissement, de lois et de règlements;
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1. Situer l'intervention au regard du code d'éthique et du mandat de l'établissement ou de l'organisme. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des lois et des règlements régissant le cadre d'intervention. • Description claire de l'intervention en techniques d'éducation spécialisée au regard des autres champs de pratique professionnelle. |
|---|---|

Titre du cours : **Activités et outils cliniques** 351-114-GR Pondération : 2-2-2

Description du cours *activités et outils cliniques*

Ce cours, offert à la première session, permet l'acquisition partielle des habiletés nécessaires à l'élaboration des activités de développement et des outils cliniques. Les apprentissages relatifs à cette compétence «*élaborer des activités de développement et des outils cliniques*» se poursuivent à la troisième session dans le cadre du cours *stage d'exploration 351-30L-GR*. Bien que l'ensemble des éléments de compétence soit vu dans les deux cours, ce sont les critères de performance qui discernent la progression des apprentissages.

Le principal contenu de ce cours présente les «composantes de Gendreau» et les techniques d'intervention de Redl et Winneman. Il va sans dire que l'accent sera mis sur l'application.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Précisons aussi que dans ce cours de première session, les apprentissages de l'étudiant se limitent aux activités de développement et aux outils cliniques et non aux problématiques vécues par les clientèles. Le professeur fournira donc des vignettes cliniques descriptives qui identifient les besoins des clientèles.

Énoncé de la compétence code 019T

Élaborer des activités de développement et des outils cliniques.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par les clientèles.
- À l'aide du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de la documentation appropriée, de matériel adapté et d'outils informatiques.
- À l'aide de codes d'éthique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Cerner le besoin d'activités de développement et d'outils cliniques.

- Inventaire des principales activités de développement et des principaux outils cliniques.
- Distinction claire de l'apport de l'activité ou de l'outil au regard de la communication, de l'affectif, du social, du cognitif, du psychomoteur et du jugement moral.
- Description claire du projet d'élaboration d'activités ou d'outils.

| | |
|---|--|
| 2 Concevoir le projet d'activités de développement et les outils cliniques. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation judicieuse de la documentation et du matériel existants.• Utilisation judicieuse des activités artistiques et culturelles.• Utilisation judicieuse des activités de loisirs et de sports.• Utilisation judicieuse de l'informatique et de l'audiovisuel.• Adéquation entre l'activité de développement ou l'outil clinique et les objectifs d'adaptation, de réadaptation ou de réinsertion.• Démonstration de créativité et d'originalité. |
| 3 Expérimenter l'activité de développement et l'outil clinique. | <ul style="list-style-type: none">• Organisation correcte des lieux et du matériel.• Exécution correcte du projet d'activités.• Utilisation correcte de l'outil.• Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'attention et la participation de la personne. |
| 4 Évaluer l'adéquation des activités de développement et des outils cliniques en fonction des objectifs poursuivis. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé des objectifs atteints et non atteints.• Analyse juste de ses attitudes et de ses comportements socioaffectifs lors de l'expérimentation.• Évaluation juste des points forts et des points faibles de l'activité et de l'outil.• Proposition de modifications à apporter à l'activité ou à l'outil. |

Titre du cours : **Introduction aux problématiques d'adaptation**

351-124-GR

Pondération : 2-2-2

Description du cours *Introduction aux problématiques d'adaptation*

Ce cours fait partie du premier bloc de cours du logigramme. Offert à la première session, il permet l'acquisition partielle de la compétence «*examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale*» qui se termine dans les cours *psychologie de l'enfance 350-133-GR* et *psychologie de l'adolescence à la vieillesse 350-233-GR*.

Le contenu du cours réfère essentiellement au volume L'adaptation humaine de Monique Tremblay (2001). En plus des mécanismes de défense, les principales problématiques seront abordées afin que l'étudiant puisse les définir.

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez la compétence telle qu'énoncée dans le devis ministériel. Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les trois cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 019R

Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.

Contexte de réalisation

- Avec toutes les clientèles.
- À l'aide du dossier de la personne.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de la classification internationale des déficiences et des handicaps.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Situer la personne dans son développement.

- Reconnaissance des facteurs psychodéveloppementaux.
- Prise en considération des composantes de la dynamique de l'adaptation humaine.
- Relevé des conduites significatives propres au processus de développement de la personne.

2 Associer la condition ou les comportements de la personne à une problématique d'adaptation biopsychosociale.

- Relevé des manifestations de déficiences physiques, neurologiques et intellectuelles.
- Relevé des manifestations de déficits psychomoteurs et cognitifs.
- Relevé des indices de troubles psychologiques et psychopathologiques.
- Relevé des manifestations des conduites sociales fonctionnelles et dysfonctionnelles.
- Relevé des indices de troubles d'apprentissage.
- Établissement de liens pertinents entre les manifestations et les indices.
- Classification appropriée de l'information.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

-
- 3 Rechercher les facteurs d'influence liés à la compréhension de la problématique.
- Relevé des facteurs environnementaux, intrapersonnels et interpersonnels.
 - Relevé des effets des comportements de la personne sur son entourage immédiat.
 - Consultation appropriée des personnes-ressources.
 - Pertinence des variables explicatives retenues.
- 4 Définir les caractéristiques de la problématique d'adaptation biopsychosociale.
- Pertinence, clarté et objectivité dans la présentation de l'information.
 - Établissement de liens pertinents entre l'information recueillie et la dynamique d'adaptation de la personne.
 - Description claire du profil d'adaptation de la personne.
 - Utilisation appropriée de la terminologie.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.

Titre du cours : **Assistance à la personne** 351-1331GR Pondération : 1-2-1

Description du cours *Assistance à la personne*

Ce cours fait partie du premier bloc de cours du logigramme. Offert à la première session, il permet l'acquisition complète de la compétence «Porter assistance à une personne ayant besoin de soins» et l'acquisition partielle de la compétence «Protéger son intégrité personnelle» qui se termine dans le cours *Intervention en situation de crise 351-524-GR*.

Précisons que parmi tous les contenus enseignés dans ce cours, les protocoles d'intervention et de postvention en situation de crise seront montrés ainsi que les techniques de déplacement sécuritaire du bénéficiaire (PDSB).

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez la compétence telle qu'énoncée dans le devis ministériel. Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 019V

Contexte de réalisation

Porter assistance à une personne ayant besoin de soins.

- À partir de situations de la vie professionnelle.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Évaluer l'état de la personne.

- Reconnaissance de la gravité de la déficience, du déficit ou des déficits de la personne.
- Appréciation juste de l'état physique de la personne.
- Reconnaissance de l'état de conscience de la personne.
- Choix approprié des actions à faire.
- Pertinence des références effectuées.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Mettre en pratique des techniques de positionnement et de déplacement de la personne.

- Application des techniques de positionnement et de déplacement en fonction de l'état de la personne.
- Respect de la personne.
- Respect des règles d'ergonomie.

3 Appliquer des techniques de premiers soins.

- Communication efficace en vue de reconforter et de rassurer la personne.
- Application des techniques d'intervention appropriées à l'état physique et mental de la personne.
- Application efficace des techniques de réanimation cardio-respiratoire.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

Énoncé de la compétence Code 01A4

Protéger son intégrité personnelle.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie professionnelle.
- À l'aide de documentation appropriée.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les risques d'une situation.

- Reconnaissance des indices de risques de contagion.
- Reconnaissance rapide et précise des signes précurseurs de désorganisation d'une personne.
- Reconnaissance des indices d'épuisement professionnel.
- Analyse juste des menaces à son intégrité physique et psychologique.

2 Prendre des mesures préventives en cas de risques de contagion.

- Pertinence des mesures de protection adoptées.
- Respect des règles de l'hygiène.
- Respect de la personne.

3 Prendre des mesures en cas de menaces physiques.

- Utilisation appropriée de techniques de contrôle physique.
- Utilisation judicieuse d'un scénario de protection.
- Utilisation de stratégies de communication adaptées à la situation.
- Manifestation de comportements et d'attitudes de maîtrise de soi.
- Respect des règles de proximité.
- Utilisation judicieuse de matériel de contention.

DEUXIÈME SESSION

Titre du cours : **Psychologie de l'adolescence à la vieillesse**

350-233-GR

Pondération : 2-1-3

Description du cours psychologie de l'adolescence à la vieillesse

Offert à la deuxième session, ce cours est inclus dans le deuxième bloc du logigramme de cours. Il constitue la suite du cours «*psychologie de l'enfance*» suivi précédemment. Le même élément de la compétence «*Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale*» est poursuivi dans ce cours ; il s'agit de l'élément «*Situer la personne dans son développement*» qui est partiellement acquis et complété dans le cours *Introduction aux problématiques d'adaptation 351-124-GR*.

Les principales connaissances vues dans ce cours sont celles relatives au développement de l'adolescent, l'adulte et la personne âgée.

Vous pourrez consulter, ci-dessous, l'élément de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans ce cours.

Énoncé de la compétence 019R

Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.

Contexte de réalisation

- Avec toutes les clientèles.
- À l'aide du dossier de la personne.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de la classification internationale des déficiences et des handicaps.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Situer la personne dans son développement.

- Reconnaissance des facteurs psychodéveloppementaux.
- Prise en considération des composantes de la dynamique de l'adaptation humaine.
- Relevé des conduites significatives propres au processus de développement de la personne.

Titre du cours : **Intervention en déficience et réinsertion socioprofessionnelle** 351-203-GR Pondération : 2-1-2

Description du cours *Intervention en déficience et réinsertion socioprofessionnelle*

Ce cours fait partie du troisième bloc de cours du logigramme. Offert à la troisième, il permet l'acquisition partielle de la compétence «*Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle*». Précisons que l'étudiant acquerra aussi de façon partielle la compétence «*Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle*». Ces deux compétences se complètent dans les cours *Famille et réseau 351-504-GR* et *Stage d'intervention 351-60Z-GR*.

Dans ce cours, l'accent est mis entre autre, sur la réinsertion socioprofessionnelle tandis que la réinsertion sociale est abordée à la cinquième session dans le cours *intervention en santé mentale et réinsertion sociale*. Notons aussi que le rôle de l'Office de protection des personnes handicapées du Québec et l'aspect légal sont précisés. De plus, l'approche positive et les programmes tels que *paiement facile* et *GECO* seront expérimentés. Le plan de service individualisé fréquemment utilisé auprès de la clientèle ayant une déficience intellectuelle est présenté, mais l'élaboration du PSI sera abordée dans le cours *Plan d'intervention 351-404-GR*.

Vous pourrez consulter, ci-dessous, les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de la compétence Code : 019Z

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Évaluer l'incidence de la déficience et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance de la déficience et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences de la déficience sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

-
- | | |
|--|---|
| 2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle. | <ul style="list-style-type: none">• Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.• Choix approprié des activités d'adaptation et de réadaptation.• Choix pertinent des ressources à utiliser.• Structuration correcte du programme d'activités.• Consultation appropriée des personnes-ressources.• Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes. |
| 3 Exécuter des activités favorisant le développement des habiletés sociales. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés relationnelles et l'apprentissage de la vie de groupe.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression des sentiments et l'affirmation des besoins de la personne.• Prise en considération des limites de l'attention de la personne.• Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités. |
| 4 Exécuter des activités favorisant le maintien des habiletés communicationnelles, cognitives et psychomotrices. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement du potentiel de la personne et la réussite des apprentissages.• Utilisation appropriée du matériel et des accessoires de réadaptation.• Utilisation judicieuse de l'approche personnalisée.• Prise en considération des limites de l'attention de la personne.• Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités. |
| 5 Soutenir la personne dans l'exécution des activités de la vie quotidienne. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Soutien adapté aux apprentissages de la vie quotidienne.• Respect de l'intimité de la personne. |

Énoncé de la compétence 01AA

Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À partir de mandats et de politiques d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les capacités d'insertion sociale ou socioprofessionnelle de la personne.

- Analyse juste des habiletés de la personne, de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu d'insertion.
- Analyse juste des facteurs sociaux favorables et défavorables à l'intégration sociale ou socioprofessionnelle.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'intégration sociale ou socioprofessionnelle de la personne.
- Appréciation juste du degré d'ouverture d'esprit et de collaboration de la personne.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 convenir avec la personne du programme et des lieux d'insertion.

- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
- Formulation d'objectifs d'insertion sociale ou socioprofessionnelle appropriés aux besoins de la personne.
- Choix des lieux d'insertion en fonction des besoins et des affinités de la personne.
- Utilisation d'une approche de soutien personnalisé favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne.

3 convenir avec le milieu d'insertion des conditions du programme et de ses modalités d'application.

- Pertinence et clarté de l'information transmise sur les besoins et les capacités de la personne.
- Entente claire concernant les conditions d'accueil, les mécanismes de soutien social et les mesures de suivi.
- Formulation d'un plan et d'un calendrier d'insertion.

- 4 Mettre en œuvre des moyens favorisant l'insertion sociale ou socioprofessionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'intervention favorisant le développement de la compétence sociale de la personne et l'affirmation de ses besoins.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Pertinence des mesures prises concernant la prévention des abus.
 - Pertinence des activités et des exercices favorisant le transfert des acquis.

Titre du cours : **Communication professionnelle et relation d'aide** 351-204-GR Pondération : 2-2-1

Description du cours *Communication professionnelle et relation d'aide*

Ce cours s'inscrit à la suite de *Introduction aux problématiques d'adaptation 351-124-GR*. Offert à la deuxième session, il permet d'abord l'acquisition partielle de la compétence *Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail* et qui se complètent lors du cours *Animation de clientèles 351-503-GR* à la cinquième session. Ensuite, l'acquisition partielle de la compétence *Établir une relation d'aide* est poursuivie lors des trois stages de la formation pratique.

Le contenu de ce cours exclut les notions relatives aux *rôles dans les groupes* puisque celles-ci seront abordées à la cinquième session dans le cours *Animation de clientèles*.

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez les compétences telles qu'énoncées dans le devis ministériel. Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de compétence code 019Q

Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail

Contexte de réalisation

- À partir de la vie professionnelle.

Éléments de compétence

1. Se situer au regard des objectifs de communication
2. Reconnaître et analyser les éléments favorables et défavorables à la communication.

Critères de performance

- Reconnaissance du contexte de la communication.
- Détermination du degré de participation des personnes.
- Relevé des indices gestuels.
- Relevé des messages verbaux pertinents.
- Relevé de l'état émotionnel et des attitudes en présence.
- Appréciation juste de son état émotionnel et de ses attitudes.
- Formulation d'explications concernant les attitudes et les réactions socioaffectives de la personne ou du groupe.

3. Mettre en pratique des techniques de communication.

- Démonstration de conduites d'acceptation et de respect.
- Application judicieuse des techniques d'approche.
- Respect des règles de transmission de l'information.
- Utilisation d'un langage professionnel approprié.
- Utilisation adéquate de ses émotions.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'affirmation de soi.

4. Évaluer sa façon de communiquer.

- Relevé de ses points forts et de ses points faibles dans la communication.
- Mention de ses réactions socio affectives.
- Analyse juste de sa capacité de réaction socio affective.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa façon de communiquer.

Énoncé de compétence code 019Y

Établir une relation d'aide

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de plans d'entretien.
- À l'aide du dossier et du plan d'intervention.

Éléments de compétence**Critères de performance**

1. Accueillir la personne.

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement d'une relation de confiance.
- Relevé des indices verbaux et non verbaux significatifs de l'état émotionnel de la personne.
- Relevé du contexte et des événements associés au vécu immédiat de la personne.
- Application judicieuse des règles de proxémique.

2. Explorer avec la personne l'aspect émotionnel de son vécu.

- Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation et d'adaptation favorisant le maintien de la relation de confiance.
- Choix judicieux des dimensions du vécu à explorer.
- Utilisation judicieuse d'une démarche d'entretien.
- Utilisation judicieuse de techniques permettant de soutenir et d'encadrer l'expression des affects de la personne.
- Utilisation appropriée des techniques de reformulation, de reflet ou de confrontation.
- Utilisation d'une démarche centrée sur les émotions de la personne.
- Analyse des émotions et des attitudes de la personne en fonction de la situation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

3. Définir le besoin d'aide avec la personne et convenir des suites à donner.

- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
- Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prise de conscience par la personne de son besoin d'aide.
- Description précise des attentes et des besoins d'information, de soutien et de référence de la personne.
- Vérification appropriée de la capacité de la personne à se prendre en charge.
- Pertinence et formulation claire des suites à donner.
- Respect de ses limites d'intervention en relation d'aide.

4. Évaluer sa capacité d'entrer en relation.

- Relevé de ses attitudes et de ses comportements.
- Analyse juste de sa capacité de réaction socioaffective.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité en matière de relation d'aide et de distanciation émotive.

Titre du cours : *Intervention auprès des jeunes en difficulté*

351-213-GR

Pondération 2-1-2

Description du cours : *Intervention auprès des jeunes en difficulté*

Ce cours *Intervention auprès des jeunes en difficulté* offert à la deuxième session de la formation en techniques d'éducation spécialisée fait suite au cours *Introduction aux problématiques d'adaptation* 351-124-GR suivi à la première session et il est intégré au troisième bloc du logigramme de cours.

Les principales problématiques telles que les troubles du déficit de l'attention/hyperactivité, les troubles des conduites et oppositionnels, les troubles envahissants du développement, les troubles de l'alimentation, le suicide chez les jeunes, l'abus sexuel et la maltraitance sont vues dans ce cours. Les manifestations comportementales associées à ces problématiques sont abordées ainsi que le potentiel adaptatif des jeunes. De plus, différentes méthodes d'intervention sont présentées (exemple : scénarios sociaux). Finalement, l'étudiant expérimente des programmes d'intervention (Vers le Pacifique, Passage, Viraj, Parc, PEC, J'avise, programme psychoéducatif pour TDAH, ABA/TEACCH, Floppy et Brind'ami).

Vous pourrez consulter, ci-dessous, les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de la compétence Code 046U

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par le jeune.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des spécialistes des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Détecter une situation problème.

- Relevé des comportements significatifs chez le jeune.
- Relevé des facteurs environnementaux en cause.

- 2 Évaluer les difficultés ainsi que le potentiel d'adaptation du jeune.
 - Prise en considération de l'historique des services reçus.
 - Analyse juste des besoins du jeune.
 - Analyse juste du profil comportemental et des acquis psychodéveloppementaux.
 - Appréciation juste des conséquences des difficultés d'adaptation sur le développement du jeune.
 - Appréciation juste des forces et des capacités du jeune.
 - Appréciation juste du degré de responsabilisation et d'ouverture d'esprit du jeune.
 - Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
 - Consultation appropriée des personnes-ressources et de la famille.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.

- 3 Planifier des interventions en fonction des besoins du jeune.
 - Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités du jeune.
 - Choix approprié des activités d'adaptation et de réadaptation.
 - Choix pertinent des ressources à utiliser.
 - Structuration correcte du programme d'activités.
 - Consultation appropriée des personnes-ressources et de la famille.
 - Respect des lois, des mandats, des politiques et des règlements en vigueur.

- 4 Exécuter des activités favorisant le développement des habiletés sociales du jeune.
 - Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.
 - Utilisation judicieuse des techniques d'animation.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement des habiletés de communication et la vie en groupe.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'entraide et le partage entre pairs.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la maîtrise de l'agressivité du jeune.
 - Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.

- 5 Exécuter des activités favorisant la responsabilisation et l'estime de soi du jeune.
 - Manifestation d'attitudes empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif du jeune et l'amélioration de la perception de soi.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités.

Titre du cours : **Phénomènes sociaux et ethnoculturels**

387-214-GR

Pondération : 2-2-2

Description du cours Phénomènes sociaux et ethnoculturels

Ce cours fait partie du premier bloc de cours du logigramme. Offert à la deuxième session, il permet l'acquisition complète de la compétence «*analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation*». L'étudiant sera également amené à amorcer la compétence *interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques* qui se termine dans le cours *Animation de clientèles 351-503-GR*.

Les réalités reliées aux différentes communautés culturelles et ethniques sont exposées dans ce cours tandis que l'aspect plus pratique est réservé au cours *Animation de clientèles*. Les différentes Chartes des droits et libertés sont aussi présentées.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Vous pourrez consulter, ci-dessous, les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de la compétence Code : 01A5

Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide de chartes des droits.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques sociales d'une personne ou d'un groupe présentant des problématiques d'adaptation. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des particularités socioéconomiques de la personne ou du groupe. • Description judicieuse des valeurs de la personne et du groupe social. |
| 2 Associer des phénomènes d'inégalités et de différenciations sociales à des problématiques d'adaptation. | <ul style="list-style-type: none"> • Description claire des phénomènes d'inégalités et de différenciations sociales à l'origine d'une problématique d'adaptation sociale. • Description claire des principaux effets sociaux, économiques et culturels propres à la problématique d'adaptation psychosociale. • Relevé des principaux éléments de la réponse sociale et politique aux problématiques d'adaptation psychosociale. |
| 3 Analyser les relations entre les inégalités sociales, les différenciations sociales et la dynamique d'adaptation. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des conséquences des inégalités sociales et des différenciations sociales sur les problématiques d'adaptation des personnes ou des groupes. • Mention des facteurs sociaux favorables ou défavorables à la dynamique d'adaptation. |

Énoncé de la compétence Code : 01A9

Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques.

Contexte de réalisation

- À l'aide de chartes des droits et libertés.
- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence

- 1 Interpréter des façons de penser et d'agir de personnes selon leur appartenance culturelle et ethnique.
- 2 Reconnaître des manifestations d'intolérance à l'égard de communautés culturelles et ethniques.

Critères de performance

- Relevé des particularités des communautés culturelles et ethniques auxquelles appartiennent les personnes.
- Pertinence des explications fournies quant aux façons de penser et d'agir des personnes en fonction de leur appartenance culturelle et ethnique.
- Relevé des principaux obstacles à la communication interculturelle.
- Relevé d'atteintes aux droits fondamentaux des personnes.

TROISIÈME SESSION

Titre du cours : **Observation et analyse des besoins** 351-304-GR Pondération : 2-2-3

Description du cours *Observation et analyse des besoins*

Ce cours fait partie du deuxième bloc de cours du logigramme. Offert à la troisième session, il permet l'acquisition partielle de la compétence *Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne*. Cette compétence se complète dans le *stage d'expérimentation*. L'étudiant sera également amené à développer partiellement la compétence *Élaborer un plan d'intervention* qui se complète dans les cours *Plan d'intervention 351-404-GR*, *Stage d'expérimentation 351-40L-GR* et *Stage d'intervention 351-60Z-GR*.

Concrètement, l'étudiant apprendra diverses techniques pour récolter des données objectives concernant les cinq aspects suivants : physique, psychologique, social, familial et scolaire ou socioprofessionnel. L'étudiant dresse un profil comportemental et amorce ainsi l'analyse des besoins de la personne qu'il poursuit dans le cours *Plan d'intervention*.

Par ailleurs, l'apprentissage relatif à la sociométrie se limite à l'analyse d'un individu puisque ces notions seront ultérieurement complétées dans le cours *Animations de clientèles* et où l'analyse d'un groupe est réalisée.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux ou trois cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code : 019S

Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécue par la personne
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation
- À l'aide de la documentation appropriée

Éléments de la compétence

Critères de performance

| | |
|---|--|
| 1. Observer et décrire les comportements de la personne dans son environnement physique | <ul style="list-style-type: none"> • Relever les caractéristiques de l'environnement physique de la personne • Relevé de l'influence de l'environnement physique sur le comportement de la personne • Utilisation appropriée de grilles d'observation. • |
| 2. Observer et décrire les interactions sociales de la personne | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des attitudes et des comportements significatifs • Relevé des messages verbaux pertinents • Relevé de l'influence de l'environnement sociale sur le comportement de la personne • Utilisation appropriée de grilles d'observation • |
| 3. Observer et décrire les comportements socioaffectifs de la personne | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé du degré d'ouverture d'esprit et des réactions socioaffectives de la personne • Relevé des indices de santé mentale et de santé affective • Utilisation appropriée de grilles d'observation • |
| 4. Dresser le profil comportemental préliminaire de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de liens pertinents entre les différentes observations. |

- Formulation d'observations sur des comportements indicateurs de difficultés d'adaptation biopsychosociale
- Formulation d'observations sur une séquence de comportements de la personne
- Formulation d'observations sur le niveau de conscience de la personne concernant ses comportements
- Pertinence, cohérence et clarté de l'information consignée

Énoncé de la compétence Code : 01A8

Élaborer un plan d'intervention

Contexte de réalisation

- À partir de la demande de service
- À l'aide de notes évolutives et du dossier clinique

Éléments de la compétence**Critères de performance**

| | |
|---|--|
| 1. Prendre connaissance de la demande de services | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de l'information pertinente sur les caractéristiques et les besoins de la personne et de son environnement • Consultation appropriée des personnes-ressources • |
| 3. Rédiger le plan d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Description claire et objective de la situation et de la problématique |

Énoncé de la compétence Code : 019X

Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession

Contexte de réalisation

- À l'aide du plan d'intervention et du plan de service individualisé
- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée
- À l'aide du code d'éthique de l'établissement, de lois et de règlements
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

| | |
|---|---|
| 1. Situer l'intervention au regard du code d'éthique et du mandat de l'établissement ou de l'organisme. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des lois et des règlements régissant le cadre d'intervention • Description claire de l'intervention en techniques d'éducation spécialisée au regard des autres champs de pratique professionnelle |
|---|---|

Titre du cours : **Stage d'exploration**

351-31E-GR

Pondération : 2-12-3

Description du cours *Stage d'exploration*

Le cours *Stage d'exploration* s'inscrit dans le deuxième bloc du logigramme et il fait suite aux cours suivants : *Psychologie de l'adolescence et de la vieillesse 351-353-GR*, *Activités et outils cliniques 351-114-GR* et *Communication professionnelle et relation d'aide 351-204-GR*. Offert à la troisième session, il permet l'acquisition partielle des compétences *Élaborer des activités de développement et des outils cliniques*, *Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession* et *Établir une relation d'aide*.

En ce qui a trait à la compétence sur les activités de développement et les outils cliniques, tous les éléments de compétence seront évalués de façon terminale lors de ce stage. Alors que pour les compétences relatives à l'éthique et à la relation d'aide, l'ensemble des éléments de ces compétences se complète lors des deux prochains stages de la formation pratique.

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez les compétences telles qu'énoncées dans le devis ministériel. Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de compétence Code : 019T

Élaborer des activités de développement et des outils cliniques

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par les clientèles.
- À l'aide du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de la documentation appropriée, de matériel adapté et d'outils informatiques.
- À l'aide de codes d'éthique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Cerner le besoin d'activités de développement et d'outils cliniques.

Critères de performance

- Inventaire des principales activités de développement et des principaux outils cliniques.
 - Distinction claire de l'apport de l'activité ou de l'outil au regard de la communication, de l'affectif, du social, du cognitif, du psychomoteur et du jugement moral.
 - Analyse juste du degré d'adéquation entre les activités ou les outils et la problématique d'adaptation.
 - Justification de la place et de la fonction de l'activité ou de l'outil à élaborer dans le programme d'adaptation, de réadaptation ou de réinsertion.
 - Description claire du projet d'élaboration d'activités ou d'outils.
 - Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.
2. Concevoir le projet d'activités de développement et d'outils cliniques.
- Utilisation judicieuse de la documentation et du matériel existant.
 - Utilisation judicieuse des activités artistiques et culturelles.
 - Utilisation judicieuse des activités de loisirs et de sports.
 - Utilisation judicieuse de l'informatique et de l'audiovisuel.
 - Adéquation entre l'activité de développement ou l'outil clinique et les objectifs d'adaptation, de réadaptation ou de réinsertion.
 - Description claire des conditions d'application de programme d'activités et d'utilisation des outils.
 - Démonstration de créativité et d'originalité.

3. Expérimenter l'activité de développement et l'outil clinique.

4. Évaluer adéquatement des activités de développement et des outils cliniques en fonction des objectifs poursuivis.

- Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- Organisation correcte des lieux et du matériel.
- Exécution correcte du projet d'activité.
- Utilisation correcte de l'outil.
- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'attention et la participation de la personne.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Analyse juste de ses attitudes et de ses comportements socioaffectifs lors de l'expérimentation.
- Évaluation juste des points forts et des faibles de l'activité ou de l'outil.
- Proposition de modifications à apporter à l'activité ou à l'outil.

Énoncé de compétence Code : 019X

Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession

Contexte de réalisation

- À partir du plan d'intervention et du plan de service individualisé.
- À partir de situations de la vie courantes vécues par la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide du code d'éthique et l'établissement, de lois et de règlements.
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de compétence

1. Situer l'intervention au regard du code d'éthique et du mandat de l'établissement ou de l'organisme.

2. Intervenir en accord avec l'éthique.

Critères de performance

- Relevé des lois et des règlements régissant le cadre d'intervention.
- Description claire de l'intervention en techniques d'éducation spécialisée au regard des autres champs de pratique professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements socioaffectifs adaptés à la clientèle et au contexte d'intervention.
- Respect du code d'éthique et des règlements de l'établissement ou de l'organisme.
- Respect de la diversité des compétences des différents spécialistes.

Énoncé de compétence Code : 019Y

Établir une relation d'aide

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de plans d'entretien.
- À l'aide du dossier et du plan d'intervention.

Éléments de compétence

1. Accueillir la personne.
2. Explorer avec la personne l'aspect émotionnel de son vécu.
3. Définir le besoin d'aide avec la personne et convenir des suites à donner.
4. Évaluer sa capacité d'entrer en relation.

Critères de performance

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement d'une relation de confiance.
- Relevé des indices verbaux et non verbaux significatifs de l'état émotionnel de la personne.
- Relevé du contexte et des événements associés au vécu immédiat de la personne.
- Application judicieuse des règles de proxémique.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation et d'adaptation favorisant le maintien de la relation de confiance.
- Choix judicieux des dimensions du vécu à explorer.
- Utilisation judicieuse d'une démarche d'entretien.
- Utilisation judicieuse de techniques permettant de soutenir et d'encadrer l'expression des affects de la personne.
- Utilisation appropriée des techniques de reformulation, de reflet ou de confrontation.
- Utilisation d'une démarche centrée sur les émotions de la personne.
- Analyse des émotions et des attitudes de la personne en fonction de la situation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
- Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prise de conscience par la personne de son besoin d'aide.
- Description précise des attentes et des besoins d'information, de soutien et de référence de la personne.
- Vérification appropriée de la capacité de la personne à se prendre en charge.
- Pertinence et formulation claire des suites à donner.
- Respect de ses limites d'intervention en relation d'aide.
- Relevé de ses attitudes et de ses comportements.
- Analyse juste de sa capacité de réaction socioaffective.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité en matière de relation d'aide et de distanciation émotive.

Titre du cours : **Intervention : Difficultés d'apprentissage et de langage** 351-314-GR

Pondération 2-2-2

Description du cours *Intervention : Difficultés d'apprentissage et de langage.*

Ce cours fait partie du troisième bloc du logigramme. Offert à la troisième session, il permet l'acquisition complète des six premiers éléments de la compétence suivante : *Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.*

En plus des troubles d'apprentissage et de langage, les problématiques associées telles que les troubles envahissants du développement et la déficience intellectuelle sont revues. L'étudiant expérimente les programmes PECS et ABC Boom.

Vous pourrez consulter, ci-dessous, les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés exclusivement dans ce cours

Énoncé de la compétence Code 046T

Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan d'intervention.
- À partir de situations de la vie courante vécues par le jeune.
- À l'aide du dossier ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des intervenantes et intervenants des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de la compétence

1 Détecter une situation problème.

Critères de performance

- Reconnaissance des indicateurs de développement normal du langage et de difficultés.
- Relevé des comportements indicateurs liés à la manifestation de difficultés d'apprentissage.
- Reconnaissance des indices d'aggravation des difficultés de langage et d'apprentissage et d'apparition de problèmes connexes.
- Relevé des éléments contextuels liés à la manifestation de difficultés de langage et d'apprentissage.

2 Planifier des interventions.

- Respect des paramètres du plan d'intervention.
- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités du jeune.
- Choix approprié d'activités permettant le développement d'habiletés ainsi que le transfert et la généralisation des acquis.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Production de matériel adapté.
- Consultation des personnes-ressources appropriées.

-
- | | |
|---|---|
| 3 Exécuter des activités favorisant la stimulation du langage chez le jeune. | <ul style="list-style-type: none">• Application de stratégies de base favorisant le développement du langage ainsi que le transfert et la généralisation des acquis.• Réalisation d'une action concertée avec la famille ainsi que les autres intervenants et intervenantes.• Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.• Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.• Respect des limites de l'intervention professionnelle. |
| 4 Exécuter des activités favorisant les apprentissages scolaires chez le jeune. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant un comportement adapté en contexte scolaire ainsi que la motivation et la persévérance scolaires.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'acquisition ou le développement d'habiletés sociales et de communication.• Réalisation d'une action concertée avec la famille ainsi que les autres intervenants et intervenantes.• Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.• Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.• Respect des limites de l'intervention professionnelle. |
| 5 Transmettre de l'information concernant l'évolution du jeune. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'un climat d'échange propice au développement d'une relation de confiance.• Justesse et discernement dans la description du fonctionnement du jeune.• Pertinence de l'information transmise à la famille et aux autres intervenantes et intervenants. |
| 6 Évaluer les moyens et les stratégies mis en œuvre. | <ul style="list-style-type: none">• Vérification rigoureuse de la conformité des moyens et stratégies avec le plan d'intervention.• Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.• Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffective.• Détermination de moyens appropriés en vue d'améliorer son intervention.• Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées. |

QUATRIÈME SESSION

Titre du cours : **Plan d'intervention**

351 404-GR

Pondération : 2-2-3

Description du cours *Plan d'intervention*

Ce cours fait partie du deuxième bloc du logigramme. Offert à la quatrième session, il doit obligatoirement être suivi concurremment ou avant le cours *stage d'expérimentation*. Il permet l'acquisition de la compétence *Associer des approches* (médicales, éthologique, comportementale, cognitive, réalité thérapie et émotive-rationnelle), *des objectifs et des techniques d'intervention à des problèmes d'adaptation*. Les autres compétences telles que *Élaborer un plan d'intervention*, *Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique*, *Analyser la fonction de travail du technicien et de la technicienne en éducation spécialisée* et *Rechercher des ressources et des services dans la communauté* qui sont vues dans ce cours, sont complétées dans d'autres cours du programme.

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez la compétence telle qu'énoncée dans le devis ministériel. Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code : 019W

Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier de la personne
- À l'aide de la documentation appropriée

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1. Situer les approches d'intervention au regard des problématiques d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Relever des caractéristiques et des spécificités des principales approches utilisées en TES • Relever des fondements et des concepts propres aux approches d'intervention • Relever des caractéristiques d'application des approches d'intervention • Mise en relation des principales approches d'intervention utilisées avec des problématiques d'adaptation |
| 2. Associer des objectifs et des techniques d'intervention à des approches d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Relever des objectifs et des techniques d'intervention propres aux approches • Analyse juste des similitudes et des différences des approches d'intervention au regard des objectifs et des techniques d'intervention |
| 3. Préciser l'apport des approches d'intervention et des techniques d'intervention au regard des besoins de la personne | <ul style="list-style-type: none"> • Description claire de l'apport des approches et des techniques d'intervention au regard des besoins de communication, affectifs, sociaux, cognitifs, psychomoteurs et moraux de la personne • Description claire des facteurs favorables et défavorables à l'application des approches |
| 4. Donner de l'information concernant des approches, des objectifs et des techniques d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un langage professionnel approprié • Pertinence et clarté de l'information transmise |

Énoncé de la compétence Code : 01A8

Élaborer un plan d'intervention

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande de service
- À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes
- À l'aide de lois et de règlements
- À l'aide de notes évolutives et du dossier clinique
- En collaboration avec des personnes-ressource

Éléments de la compétence**Critères de performance**

| | |
|---|--|
| 1. Prendre connaissance d'une demande de service | <ul style="list-style-type: none"> • Relever de l'information pertinente sur les caractéristiques et les besoins de la personne et de son environnement • Prise en considération de l'historique des services reçus • Consultation appropriée des personnes-ressources |
| 2. Reconnaître les aspects juridiques de la demande de services | <ul style="list-style-type: none"> • Relever des lois et règlements en cause • Reconnaissance précise du cadre juridique dans lequel s'inscrit la demande de services |
| 3. Rédiger le plan d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Description claire et objective de la situation et de la problématique • Formulation des objectifs d'intervention sous forme de résultats attendus • Formulation claire des moyens et des modalités d'intervention • Utilisation appropriée des termes cliniques • Respect des limites de l'intervention professionnelle • Respect des règles grammaticales, orthographiques, syntaxiques et de ponctuation • Respect des règles de présentation |
| 4. Présenter le plan d'intervention à une équipe de travail | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'expression et la reconnaissance de la position de chaque personne • Communication efficace du PI • Participation active au travail d'équipe • Respect des limites de l'intervention • Respect de la confidentialité |

Énoncé de compétence Code : 019X

Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession

Contexte de réalisation

- À partir du plan d'intervention et du plan de service individualisé.
- À partir de situations de la vie courantes vécues par la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide du code d'éthique et l'établissement, de lois et de règlements.
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de compétence

1. Intervenir en accord avec l'éthique.

Critères de performance

- Manifestation d'attitudes et de comportements socioaffectifs adaptés à la clientèle et au contexte d'intervention.
- Respect du code d'éthique et des règlements de l'établissement ou de l'organisme.
- Respect de la diversité des compétences des différents spécialistes.

Énoncé de la compétence Code 019P

Rechercher des ressources et des services dans la communauté.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé;
- À l'aide de la documentation appropriée et d'outils informatiques.

Éléments de la compétence

1. Effectuer la référence.

Critères de performance

- Choix approprié de la ressource.
- Description claire du mode d'accès à la ressource.

Énoncé de la compétence Code 019N

Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les établissements et les organismes du secteur;
- À l'aide de lois, de règlements, de normes et de codes en vigueur.

Éléments de la compétence

1. Examiner des plans d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des aspects principaux des plans d'intervention
- Mise en relation de la fonction du plan d'intervention à l'intérieur du processus d'éducation spécialisée.

2. Examiner les habiletés et les comportements socioaffectifs nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements socioaffectifs et les différentes tâches de la fonction de travail.

Titre du cours : **Stage d'expérimentation**

351-40L-GR

Pondération : 2-18-3

Description du cours *Stage d'expérimentation*

Le cours *Stage d'expérimentation* s'inscrit à la suite du *stage d'exploration*. Offert à la quatrième session, il permet l'acquisition partielle des compétences *Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne*, *Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession*, *Établir une relation d'aide* et *Élaborer un plan d'intervention*.

En ce qui a trait à la compétence sur l'observation des comportements, débutée avec le cours *Observation et analyse des besoins 351-304-GR*, tous les éléments de compétence seront évalués de façon terminale lors de ce stage. Alors que pour les compétences sur l'éthique et la relation d'aide, l'ensemble des éléments de ces compétences se complète lors du prochain stage de la formation pratique. En ce qui concerne la compétence sur le plan d'intervention, seuls les deux éléments de compétence suivants : prendre connaissance d'une demande de service et reconnaître les aspects juridiques de la demande de service, seront évalués lors de ce stage. Les autres éléments sont évalués lors du cours *Plan d'intervention 351-404-GR*.

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez les compétences telles qu'énoncées dans le devis ministériel. Vous pourrez consulter les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans ce cours.

| Énoncé de compétence Code 019S <i>Relevé des renseignements relatifs aux comportements d'une personne.</i> | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations de vie courante vécues par la personne. • À l'aide de grilles et d'instruments d'observation. • À l'aide de la documentation appropriée. |
|--|---|
| Éléments de compétence | Critères de performance |
| 2. Observer et décrire les comportements de la personne dans son environnement physique. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des caractéristiques de l'environnement physique de la personne. • Relevé de l'influence de l'environnement physique sur le comportement de la personne. • Utilisation appropriée de grilles d'observation. |
| 2 Observer et décrire les interactions sociales de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des attitudes et des comportements significatifs. • Relevé des messages verbaux et non verbaux. |
| 3 Observer et décrire les comportements socioaffectifs de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de l'influence de l'environnement social sur le comportement de la personne. • Utilisation appropriée de grilles d'observation. |
| 4 Dresser un profil comportemental préliminaire de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé du degré d'ouverture d'esprit et des réactions socioaffectives de la personne. • Relevé des indices de santé mentale et de santé affective. • Utilisation appropriée de grilles d'observation. • Établissement de liens pertinents entre les différentes observations • Formulation d'observations sur des comportements indicateurs de difficultés d'adaptation biopsychosociale. • Formulation d'observations sur le niveau de conscience de la personne concernant ses comportements. • Pertinence, cohérence et clarté de l'information consignée. |

Énoncé de compétence Code 019X

Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession

Contexte de réalisation

- À partir du plan d'intervention et du plan de service individualisé.
- À partir de situations de la vie courantes vécues par la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide du code d'éthique et l'établissement, de lois et de règlements.
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de compétence

1. Situer l'intervention au regard du code d'éthique et du mandat de l'établissement ou de l'organisme.
2. Intervenir en accord avec l'éthique.

Critères de performance

- Relevé des lois et des règlements régissant le cadre d'intervention.
- Description claire de l'intervention en techniques d'éducation spécialisée au regard des autres champs de pratique professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements socioaffectifs adaptés à la clientèle et au contexte d'intervention.
- Respect du code d'éthique et des règlements de l'établissement ou de l'organisme.
- Respect de la diversité des compétences des différents spécialistes.

Énoncé de compétence Code : 019Y

Établir une relation d'aide

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de plans d'entretien.
- À l'aide du dossier et du plan d'intervention.

Éléments de compétence

1. Accueillir la personne.
2. Explorer avec la personne l'aspect émotionnel de son vécu.

Critères de performance

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement d'une relation de confiance.
- Relevé des indices verbaux et non verbaux significatifs de l'état émotionnel de la personne.
- Relevé du contexte et des événements associés au vécu immédiat de la personne.
- Application judicieuse des règles de proxémique.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation et d'adaptation favorisant le maintien de la relation de confiance.
- Choix judicieux des dimensions du vécu à explorer.
- Utilisation judicieuse d'une démarche d'entretien.
- Utilisation judicieuse de techniques permettant de soutenir et d'encadrer l'expression des affects de la personne.
- Utilisation appropriée des techniques de reformulation, de reflet ou de confrontation.
- Utilisation d'une démarche centrée sur les émotions de la personne.
- Analyse des émotions et des attitudes de la personne en fonction de la situation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

| | |
|---|---|
| 4. Définir le besoin d'aide avec la personne et convenir des suites à donner. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prise de conscience par la personne de son besoin d'aide. • Description précise des attentes et des besoins d'information, de soutien et de référence de la personne. • Vérification appropriée de la capacité de la personne à se prendre en charge. • Pertinence et formulation claire des suites à donner. • Respect de ses limites d'intervention en relation d'aide. |
| 5. Évaluer sa capacité d'entrer en relation. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de ses attitudes et de ses comportements. • Analyse juste de sa capacité de réaction socioaffective. • Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité en matière de relation d'aide et de distanciation émotionnelle. |

Énoncé de compétence Code ; 01A8

Élaborer un plan d'intervention.

Contexte de réalisation

- À partir de la demande de services.
- À partir des mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de lois et de règlements.
- À l'aide de notes évolutives et du dossier clinique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Prendre connaissance d'une demande de services.
2. Reconnaître les aspects juridiques de la demande de services.

Critères de performance

- Relevé de l'information pertinente sur les caractéristiques et les besoins de la personne et de son environnement.
- Prise en considération de l'historique des services reçus.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Relevé des lois et des règlements en cause.
- Reconnaissance précise du cadre juridique dans lequel s'inscrit la demande de services.

CINQUIÈME SESSION

Titre du cours : **Animation de clientèles**

351-503-GR

Pondération : 1-2-3

Description du cours *Animation de clientèles*

Ce cours, offert à la cinquième session, fait partie du premier bloc de cours du logigramme et il permet de terminer l'acquisition de la compétence *Communiquer avec la clientèle au sein d'une équipe de travail* qui avait été amorcée dans le cours *Communication professionnelle et relation d'aide 351-204-GR*. L'étudiant sera également amené à compléter la compétence interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques débutée dans le cours *Phénomènes sociaux et ethnoculturels 387-214-GR*. Enfin, les étudiants acquerront l'ensemble de la compétence animer des groupes de clientèle et des équipes de travail. Ainsi, les étudiants apprendront, sur la base de leurs acquis de la première et de la deuxième session, à animer et à collaborer de façon professionnelle avec des groupes de personnes appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques.

Vous pouvez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux ou trois cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code : 019Q**Contexte de réalisation**

Communiquer avec la clientèle au sein d'une équipe de travail

▪ À partir de situations de la vie professionnelle

Éléments de la compétence**Critères de performance**

| | |
|---|---|
| 1. Se situer au regard des objectifs de communication | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du contexte de la communication • Détermination du degré de participation des personnes |
| 2. Reconnaître et analyser les éléments favorables ou défavorables à la communication | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des indices gestuels • Relevé des messages verbaux pertinents • Relevé de l'état émotionnel et des attitudes en présence • Appréciation juste de son état émotionnel et de ses attitudes • Formulation d'explications concernant les attitudes et les réactions socioaffectives de la personne ou du groupe |
| 3. Mettre en pratique des techniques de communication | <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de conduites d'acceptation et de respect • Application judicieuse des techniques d'approche • Respect des techniques de transmission de l'information • Utilisation d'un langage professionnel approprié • Utilisation adéquate de ses émotions • Manifestation d'attitudes et de comportements d'affirmation de soi |
| 4. Évaluer sa façon de communiquer | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de ses points forts et de ses points faibles dans la communication • Mention de ses réactions socioaffectives • Analyse juste de sa capacité de réactions socioaffectives • Proposition de moyens en vue d'améliorer sa façon de communiquer |

Énoncé de la compétence Code : 01A1

Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'animation et d'évaluation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

-
- | | |
|---|---|
| 1 Analyser la dynamique du groupe. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé des principales caractéristiques et de la structure de fonctionnement du groupe ou de l'équipe.• Reconnaissance de la phase de développement de groupe.• Relevé des rôles et des contributions des personnes.• Prise en considération des enjeux inhérents au groupe ou à l'équipe.• Analyse juste du réseau de communication et de relations interpersonnelles.• Choix approprié d'une stratégie d'animation. |
| 2 Favoriser la collaboration et la participation des personnes. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'animation favorisant l'interaction et la motivation des personnes.• Adaptation des modalités d'animation en fonction des besoins et des capacités du groupe ou de l'équipe.• Respect des procédures d'animation.• Manifestation de comportements et d'attitudes traduisant l'engagement. |
| 3 Appliquer des stratégies de résolution de conflits. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé des faits, des comportements et des attitudes en cause dans la situation conflictuelle.• Mention des solutions potentielles de résolution du conflit.• Choix d'une stratégie appropriée au contexte.• Utilisation appropriée de techniques d'animation favorisant la cohésion, le consensus et l'acceptation des différences.• Respect des personnes.• Manifestation de comportements et d'attitudes d'acceptation. |
| 4 Évaluer sa capacité d'animation. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé de ses attitudes et de ses comportements.• Description de son aisance dans l'utilisation des techniques d'animation.• Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'animation. |

Énoncé de la compétence Code : 01A9

Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques.

Contexte de réalisation

- À l'aide de chartes des droits et libertés.
- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence

1. Collaborer avec des personnes appartenant à des communautés culturelles et ethniques.
2. Évaluer sa capacité d'entrer en relation avec des personnes appartenant à différentes cultures.

Critères de performance

- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
- Application de stratégies de communication interculturelle adaptées aux caractéristiques de la communauté en cause.
- Relevé des facteurs favorables et défavorables à une intervention interculturelle efficace.
- Mention de ses réactions spontanées et de ses valeurs personnelles au regard de différents types de comportements culturels.
- Appréciation juste de sa capacité relationnelle et de son degré d'ouverture d'esprit.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa façon d'agir auprès de personnes appartenant à différentes communautés.

Titre du cours : **Famille et réseau**

351-504-GR

Pondération 2-2-3

Description du cours *Famille et réseau*

Inclus dans le deuxième bloc du logigramme, ce cours, offert à la sixième session, permet à l'étudiante d'acquérir les connaissances nécessaires pour évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne. Les approches systémique, écosystémique, réseau et communautaire sont abordées ainsi que les articles les plus pertinents du Code Civil du Québec.

L'étudiante développe aussi ses habiletés d'intervention auprès de la famille ou du réseau de la personne. Ainsi, il apprend à informer, conseiller et soutenir la famille ou le réseau des personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle, des personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence, des personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie, des jeunes présentant des difficultés d'adaptation, des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques et personnes présentant une déficience intellectuelle.

Vous pouvez consulter, ci-dessous, les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de la compétence Code : 019U**Contexte de réalisation**

Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.

- Au domicile de la personne, en établissement ou dans un milieu de substitution.
- À l'aide du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 1 Évaluer l'environnement physique de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des conditions de salubrité et d'accessibilité physique du milieu. • Appréciation juste des conditions environnementales favorables à l'adaptation, à la réadaptation ou à la réinsertion. |
| 2 Évaluer les mécanismes de soutien des personnes immédiates. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements d'empathie et de collaboration. • Description juste du système de valeurs et de la culture du milieu. • Relevé des facteurs de risques intrafamiliaux. • Analyse juste du rôle et de l'apport actuels des personnes immédiates. • Appréciation juste de l'apport potentiel des personnes immédiates. • Pertinence et justesse de l'information transmise aux personnes immédiates. |

- | | | |
|---|---|---|
| 3 | Faire l'inventaire du réseau d'entraide et des aidants naturels de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des personnes significatives offrant un soutien psychosocial. • Description claire des formes d'aide offertes par le réseau d'entraide et les aidants naturels. • Respect des limites de l'intervention professionnelle. |
| 4 | Formuler des recommandations ou émettre un signalement. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation de mesures pertinentes concernant le soutien et la formation des personnes immédiates. • Justesse et discernement dans la décision concernant le signalement du cas. • Pertinence du recours à des mesures de répit adaptées. • Pertinence des recommandations sur l'adaptation de l'environnement physique. • Respect des lois en vigueur. |

Énoncé de la compétence Code : 019Z

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Aider la personne et la famille à accepter les atteintes. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu de vie de la personne. • Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques. • Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'expression du vécu affectif de la personne et de la famille. • Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'acceptation des conséquences de la déficience. • Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la déficience. • Entente claire sur la collaboration attendue. |
|---|---|---|

Énoncé de la compétence Code : 01A0

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de tests particuliers portant sur la nature de la déficience et des déficits.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

- 1 Développer ou soutenir les habiletés parentales et familiales.

Critères de performance

Évaluation juste de la capacité de soutien de la famille.
 Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 Entente claire sur la collaboration attendue.
 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la famille et le renforcement du lien d'attachement.
 Pertinence de la formation donnée à la famille.
 Respect de la culture familiale.

Énoncé de la compétence Code ; 01A2

Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

- 1 Conseiller la famille et informer les intervenantes et intervenants sur les caractéristiques de la problématique du jeune.

Critères de performance

- Respect de l'éthique professionnelle.
- Justesse et discernement dans la description du fonctionnement du jeune.
- Pertinence des moyens et des stratégies d'éducation ou de réadaptation suggérés à la famille et aux intervenantes et intervenants.

Énoncé de la compétence Code : 046U

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par le jeune.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des spécialistes des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Développer les habiletés de soutien parental.

- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu de vie du jeune.
- Entente claire sur la collaboration attendue.
- Utilisation de stratégies d'intervention et d'activités d'habilitation favorisant le développement des compétences parentales.
- Exécution d'activités d'éducation et de formation appropriées aux besoins du milieu de vie.
- Manifestation d'attitudes et de comportements adaptés au degré de collaboration des personnes.

Énoncé de la compétence Code 01A6

Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Mettre en place des mécanismes de soutien à la famille ou au milieu substitut.

- Évaluation juste de la capacité de soutien de la famille ou du milieu substitut.
- Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la nature et les conséquences de la problématique.
- Ententes claires sur la collaboration attendue.
- Pertinence des activités d'éducation exécutées auprès des proches de la personne.
- Respect des limites d'intervention.

Énoncé de la compétence Code : 01A7

Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.

Contexte de réalisation

- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation et d'évaluation.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Mettre en place des moyens de soutien social avec la personne victime de violence.

- Évaluation juste des capacités de soutien du milieu de vie de la personne.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
- Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'établissement d'un lien entre la personne et son réseau social.
- Pertinence des références effectuées.
- Respect du cheminement de la personne.

Énoncé de la compétence Code ; 01AA

Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À partir de mandats et de politiques d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Mobiliser des réseaux d'aide.

- Entente claire sur l'apport des aidants naturels et des personnes du réseau d'entraide.
- Planification et exécution appropriées d'activités de formation et de soutien.
- Coordination appropriée des aidants naturels et des personnes du réseau d'entraide.

Titre du cours : **Intervention en toxicomanie et problématique de violence** 351-514-GR Pondération : 2-2-3

Description du cours *Intervention en toxicomanie et problématique de violence*

Permettant de l'acquisition partielle de la compétence «*effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie*» qui se complète dans le cours *Intervention en santé mentale et insertion sociale* 351-534-GR et le *stage d'intervention* 351-60Z-GR, Ce cours fait partie du troisième bloc de cours du logigramme et est offert à la cinquième session. De plus, l'étudiant développera de façon partielle la compétence «*effectuer des interventions auprès des personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence*» qui se complète dans le *stage d'intervention* 351-60Z-GR.

Des notions telles que le cercle de la violence, la gestion expérientielle, la réduction des méfaits, le modèle de maladie, la communauté thérapeutique, l'approche féministe sont incluses dans ce cours.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux ou trois cours selon le cas (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 01A6

Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Évaluer l'incidence des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance de la capacité fonctionnelle, des conduites sociales et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences des déficits sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des effets de la prise de médicaments et de la consommation de drogues sur le processus de réadaptation de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

| | |
|--|---|
| 2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle. | <ul style="list-style-type: none">• Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.• Choix approprié des activités de réadaptation.• Choix pertinent des ressources à utiliser.• Structuration correcte du programme d'activités.• Consultation appropriée des personnes-ressources.• Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes. |
| 3 Aider la personne à accepter sa problématique et à définir son projet de vie. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la personne.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prévention des rechutes.• Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention axées sur la responsabilisation et l'autodétermination de la personne.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés sociales.• Utilisation d'une approche de soutien adapté favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne. |
| 4 Rechercher et convenir avec la personne des moyens de soutien social. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de comportements empathiques auprès de la personne.• Analyse juste de l'apport actuel et potentiel du réseau social de la personne.• Formulation de mesures de suivi et d'encadrement appropriées aux besoins de la personne. |
| 5 Mettre en place des mécanismes de soutien à la famille ou au milieu substitut. | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation juste de la capacité de soutien de la famille ou du milieu substitut.• Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la nature et les conséquences de la problématique.• Ententes claires sur la collaboration attendue.• Pertinence des activités d'éducation exécutées auprès des proches de la personne.• Respect des limites d'intervention. |

Énoncé de la compétence Code 01A7

Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.

Contexte de réalisation

- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation et d'évaluation.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|---|
| 1 Détecter une situation problème. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé des comportements significatifs ou à risque d'une personne.• Relevé des facteurs d'agression en cause. |
| 2 Évaluer la condition de la personne et la dangerosité de la situation. | <ul style="list-style-type: none">• Promptitude dans l'établissement du contact avec la ou les personnes.• Prise en considération de l'historique des services reçus.• Analyse juste de l'adaptation sociale de la personne et de son degré d'autonomie.• Analyse juste des besoins de la personne.• Appréciation juste des forces et des capacités d'adaptation sociale de la personne.• Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.• Consultation appropriée des personnes-ressources.• Respect des limites de l'intervention professionnelle. |
| 3 Déterminer des stratégies et des priorités d'intervention en fonction de la problématique de la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction de la vulnérabilité de la personne et de ses besoins.• Choix approprié du programme d'intervention.• Choix pertinent des ressources à utiliser.• Structuration correcte du programme d'intervention.• Consultation appropriée des personnes-ressources.• Respect des lois, des politiques et des règlements en vigueur. |
| 4 Prendre des mesures visant à protéger la personne des agissements contre elle-même et autrui. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de soutien.• Respect des règles de proxémique.• Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'intervention favorisant la diminution de la tension.• Pertinence des mesures de protection.• Pertinence des suites convenues avec la personne. |

-
- 5 Favoriser la diminution des comportements d'exclusion et de violence de la personne.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'estime de soi, l'affirmation sociale et le sentiment de maîtrise de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant la résolution de problème et l'insertion sociale.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Utilisation d'une démarche de centration sur la capacité d'agir de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'établissement d'un lien entre la personne et son réseau social.
- 6 Mettre en place des moyens de soutien social avec la personne victime de violence.
- Évaluation juste des capacités de soutien du milieu de vie de la personne.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'établissement d'un lien entre la personne et son réseau social.
 - Pertinence des références effectuées.
 - Respect du cheminement de la personne.

Titre du cours : **Intervention auprès des personnes en perte d'autonomie** 351-523-GR Pondération : 2-1-2

Description du cours *Intervention auprès des personnes en perte d'autonomie*

Faisant partie du troisième bloc de cours du logigramme et offert à la cinquième session, ce cours permet l'acquisition partielle de la compétence effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques qui se complète dans le cours *Famille et réseau 351-504-GR* et le *stage d'intervention 351-60Z-GR*. De plus, l'étudiant développera la compétence effectuer des interventions auprès des personnes âgées en perte d'autonomie qui se complète dans les mêmes cours que la compétence précédente.

La principale approche vue dans ce cours est l'approche prothétique.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 01A0

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de tests particuliers portant sur la nature de la déficience et des déficits.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

- 1 Évaluer l'incidence de la déficience ou des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

Critères de performance

- Reconnaissance des capacités résiduelles de la personne et de son degré d'autonomie.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences de la déficience ou du déficit sur l'adaptabilité fonctionnelle et sur la vie affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

-
- | | |
|---|---|
| 2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle. | <ul style="list-style-type: none">• Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.• Choix approprié des activités d'adaptation et de réadaptation.• Choix pertinent des ressources à utiliser.• Structuration correcte du programme d'activités.• Consultation appropriée des personnes-ressources.• Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes. |
| 3 Aider la personne à accepter ses atteintes et à définir son projet de vie. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu sensoriel et affectif de la personne.• Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la responsabilisation et la motivation de la personne.• Utilisation d'une approche de soutien personnalisée favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés sociales.• Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la déficience ou les déficits. |
| 4 Exécuter des activités favorisant le développement des habiletés langagières, cognitives et psychomotrices. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de conduites et de comportements empathiques.• Clarté des règles et des consignes transmises à la personne.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement langagier, intellectuel et psychomoteur.• Utilisation appropriée du matériel et des accessoires de réadaptation.• Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités ou d'exercices.• Respect de la personne et de ses limites.• Respect des objectifs visés par le programme d'activités ou d'exercices. |

Énoncé de la compétence Code 01A2

Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'incidence des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance des acquis fonctionnels, des conduites sociales et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des effets du processus de vieillissement sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Appréciation juste du degré d'ouverture d'esprit et de collaboration de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle.

- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Choix approprié des activités de développement.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Structuration correcte du programme d'activités.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

3 Aider la personne à accepter les pertes liées au processus de vieillissement.

- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
- Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu sensoriel et affectif de la personne.
- Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'acceptation des conséquences du processus de vieillissement.
- Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
- Justesse et discernement dans la transmission d'information sur les pertes liées au processus de vieillissement.
- Respect des valeurs de la personne.

-
- 4 Soutenir le maintien des acquis fonctionnels de la personne.
- Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.
 - Clarté des règles et des consignes transmises à la personne.
 - Utilisation appropriée du matériel et des accessoires.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités ou d'exercices.
 - Soutien adapté à l'apprentissage ou au maintien des activités de la vie quotidienne.
 - Respect des objectifs visés par le programme d'activités ou d'exercices.
 - Respect de la personne et de sa capacité fonctionnelle.
- 5 Exécuter des activités favorisant le développement des interactions sociales.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de techniques d'intervention favorisant la prise de conscience de l'importance de l'entraide et du partage.
 - Utilisation appropriée de techniques d'animation.
 - Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.

Description du cours *Intervention en situation de crise*

Ce cours fait partie du troisième bloc de cours du logigramme. Offert à la cinquième session, il permet de l'acquisition partielle de la compétence protéger son intégrité personnelle qui s'est amorcée dans le cours *Assistance à la personne 351-133-GR* de la première session. De plus, l'étudiant acquerra de façon complète la compétence *Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise*. Ainsi, l'étudiant sera en mesure d'intervenir dans des situations d'urgence en protégeant son intégrité et celle du client. Pour ce faire, des contenus préalablement abordés dans le cours *Assistance à la personne* sont rappelés, mis en application et utilisés judicieusement par l'étudiant.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les deux cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 01A4

Protéger son intégrité personnelle.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie professionnelle.
- À l'aide de documentation appropriée.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

2 Prendre des mesures préventives en cas de risques de contagion.

- Pertinence des mesures de protection adoptées.
- Respect des règles de l'hygiène.
- Respect de la personne.

3 Prendre des mesures en cas de menaces physiques.

- Utilisation appropriée de techniques de contrôle physique.
- Utilisation judicieuse d'un scénario de protection.
- Utilisation de stratégies de communication adaptées à la situation.
- Manifestation de comportements et d'attitudes de maîtrise de soi.
- Respect des règles de proximité.
- Utilisation judicieuse de matériel de contention.

4 Prendre des moyens pour prévenir l'épuisement professionnel.

- Utilisation appropriée de techniques de gestion de stress.

Énoncé de la compétence Code 01AB

Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise.

Contexte de réalisation

- À l'aide de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Évaluer le degré de dangerosité de la situation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des indicateurs de passage à l'acte ou des signes précurseurs d'une crise. • Relevé des facteurs environnementaux et personnels déclencheurs. • Analyse juste des besoins ponctuels de la personne. • Appréciation juste du niveau de risque et de l'état de détresse de la personne. • Appréciation juste des facteurs de risques inhérents au milieu de vie de la personne. |
| <p>2 Déterminer des stratégies et des priorités d'intervention.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une stratégie d'intervention en fonction de la capacité de la personne à répondre à ses besoins ou du niveau de risque. • Discernement et rapidité de la prise de décision. |
| <p>3 Appliquer les mesures de protection et de sécurité nécessaires.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des mesures prises pour protéger la santé et la sécurité physique de la personne. • Pertinence des mesures prises pour protéger la sécurité physique de l'entourage de la personne. • Pertinence des mesures prises pour protéger son intégrité personnelle. • Utilisation appropriée de techniques d'approche. • Respect des règles de proximité. • Application judicieuse du protocole d'intervention du milieu. • Respect des règles de l'éthique. |
| <p>4 Favoriser l'expression des sentiments.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Promptitude dans l'établissement du contact avec la personne. • Utilisation appropriée de techniques de communication. • Pertinence des questions sur le vécu immédiat et situationnel de la personne. • Utilisation appropriée de techniques d'expression des sentiments. • Adaptation de son comportement en fonction de l'évolution de la situation. • Manifestation de maîtrise de soi. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la gestion du stress par la personne. |

-
- | | | |
|---|---|---|
| 5 | Convenir avec la personne d'un scénario de protection. | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu.• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Choix approprié des ressources de soutien.• Formulation de moyens et de stratégies de protection adaptés à la situation.• Pertinence des références effectuées. |
| 6 | Soutenir et accompagner la personne dans ses démarches. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de disponibilité, d'ouverture d'esprit et de respect de la personne.• Pertinence des suites convenues avec la personne.• Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.• Entente claire sur la collaboration attendue des proches de la personne. |
| 7 | Évaluer son intervention. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé de ses attitudes et de ses comportements.• Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffective.• Vérification de la pertinence des stratégies d'intervention et des priorités.• Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention et de distanciation émotionnelle. |

Titre du cours : **Intervention en santé mentale et insertion sociale** 351-534-GR Pondération : 2-2-3

Description du cours *Intervention en santé mentale et insertion sociale*

Ce cours fait partie du troisième bloc de cours du logigramme. Offert à la cinquième session, il permet de l'acquisition partielle de la compétence *effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie* qui se complète dans le cours *Intervention en toxicomanie et problématiques de violence 351-514-GR* et le *stage d'intervention 351-60Z-GR*. De plus, l'étudiant développera de façon partielle la compétence *effectuer des interventions auprès des personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle* qui se complète dans les cours *Intervention en déficience et réinsertion socioprofessionnelle 351-203-GR* ainsi que le *stage d'intervention 351-60Z-GR*.

Les interventions suggérées dans ce cours s'inspirent principalement des approches cognitive, comportementale et orientée vers les solutions. La loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui est incluse dans le contenu.

Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans les trois cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours. Bien entendu, les éléments de compétence qui sont vus exclusivement dans d'autres cours ne figurent pas ici.

Énoncé de la compétence Code 01A6

Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Évaluer l'incidence des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance de la capacité fonctionnelle, des conduites sociales et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences des déficits sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des effets de la prise de médicaments et de la consommation de drogues sur le processus de réadaptation de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

| | |
|--|---|
| 2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne. • Choix approprié des activités de réadaptation. • Choix pertinent des ressources à utiliser. • Structuration correcte du programme d'activités. • Consultation appropriée des personnes-ressources. • Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes. |
| 3 Aider la personne à accepter sa problématique et à définir son projet de vie. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la personne. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prévention des rechutes. • Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention axées sur la responsabilisation et l'autodétermination de la personne. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés sociales. • Utilisation d'une approche de soutien adapté favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne. |
| 4 Rechercher et convenir avec la personne des moyens de soutien social. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation de comportements empathiques auprès de la personne. • Analyse juste de l'apport actuel et potentiel du réseau social de la personne. • Formulation de mesures de suivi et d'encadrement appropriées aux besoins de la personne. |
| 5 Mettre en place des mécanismes de soutien à la famille ou au milieu substitut. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la capacité de soutien de la famille ou du milieu substitut. • Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la nature et les conséquences de la problématique. • Ententes claires sur la collaboration attendue. • Pertinence des activités d'éducation exécutées auprès des proches de la personne. • Respect des limites d'intervention. |

Énoncé de la compétence Code 01AA

Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À partir de mandats et de politiques d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les capacités d'insertion sociale ou socioprofessionnelle de la personne.

- Analyse juste des habiletés de la personne, de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu d'insertion.
- Analyse juste des facteurs sociaux favorables et défavorables à l'intégration sociale ou socioprofessionnelle.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'intégration sociale ou socioprofessionnelle de la personne.
- Appréciation juste du degré d'ouverture d'esprit et de collaboration de la personne.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Convenir avec la personne du programme et des lieux d'insertion.

- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
- Formulation d'objectifs d'insertion sociale ou socioprofessionnelle appropriés aux besoins de la personne.
- Choix des lieux d'insertion en fonction des besoins et des affinités de la personne.
- Utilisation d'une approche de soutien personnalisé favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne.

3 Convenir avec le milieu d'insertion des conditions du programme et de ses modalités d'application.

- Pertinence et clarté de l'information transmise sur les besoins et les capacités de la personne.
- Entente claire concernant les conditions d'accueil, les mécanismes de soutien social et les mesures de suivi.
- Formulation d'un plan et d'un calendrier d'insertion.

- | | |
|--|--|
| 4 Mettre en œuvre des moyens favorisant l'insertion sociale ou socioprofessionnelle. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'intervention favorisant le développement de la compétence sociale de la personne et l'affirmation de ses besoins.• Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.• Pertinence des mesures prises concernant la prévention des abus.• Pertinence des activités et des exercices favorisant le transfert des acquis. |
| 5 Mobiliser des réseaux d'aide. | <ul style="list-style-type: none">• Entente claire sur l'apport des aidants naturels et des personnes du réseau d'entraide.• Planification et exécution appropriées d'activités de formation et de soutien.• Coordination appropriée des aidants naturels et des personnes du réseau d'entraide. |
| 6 Soutenir et accompagner la personne dans son processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la personne.• Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la capacité d'action et la prise en charge de la personne.• Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.• Reconnaissance des effets du travail sur la capacité d'adaptation et d'apprentissage de la personne.• Formulation de solutions de rechange aux comportements problématiques.• Respect de l'autonomie de la personne. |

SIXIÈME SESSION

Description du cours *Projet intégré d'intervention*

Le cours *Projet intégré d'intervention* consiste en l'élaboration d'un projet de prévention ou d'intervention qui sera appliqué dans le cadre du stage d'intervention. L'étudiant est invité à effectuer toutes les étapes suivantes : l'analyse d'une problématique sociale, la conception d'un projet de prévention ou d'intervention, l'exécution des activités favorisant le maintien des personnes dans leur milieu de vie et la prévention et, pour terminer, l'évaluation du projet.

Ainsi, il sera question dans le présent cours d'une **synthèse de la formation théorique** que chaque étudiant utilisera à bon escient en fonction des problématiques, des besoins et des programmes associés à son milieu de stage.

Vous pourrez consulter, ci-dessous, les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de la compétence 019S

Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation et des données pertinentes.
- À l'aide de lois, de règlements et de codes d'éthique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser une problématique sociale.

- Analyse juste de la problématique d'adaptation biopsychosociale vécue par des personnes ou des groupes.
- Analyse juste des phénomènes sociaux liés à la problématique d'adaptation.
- Analyse juste des besoins des personnes et des groupes.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.

2 Concevoir un projet intégré d'intervention.

- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Formulation d'objectifs d'intervention en fonction des possibilités et des contraintes du milieu.
- Description claire de la mise en œuvre du projet.
- Justification du caractère intégré du projet.
- Entente claire sur la collaboration attendue.
- Respect des limites et des champs d'intervention professionnelle.

-
- 3 Exécuter des activités favorisant le maintien des personnes dans leur milieu de vie.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Pertinence des activités exécutées.
 - Utilisation de stratégies et de techniques d'intervention appropriées aux objectifs du projet.
 - Utilisation judicieuse des techniques de relation d'aide.
 - Coordination efficace avec les personnes-ressources.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements de souplesse et d'ouverture d'esprit.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.
 - Respect des lois et des règlements.
 - Respect du code d'éthique.
 - Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

 - 4 Exécuter des activités de prévention.
 - Pertinence des activités exécutées.
 - Utilisation appropriée de techniques d'animation.
 - Démonstration d'originalité et de créativité.

 - 5 Évaluer le projet.
 - Évaluation juste des retombées du projet pour les personnes.
 - Évaluation juste de l'efficacité du projet.

Description du cours *Stage d'intervention*

Le cours *Stage d'intervention* s'inscrit à la suite du *stage d'expérimentation*. Offert à la sixième session, il permet l'acquisition finale des compétences *Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession, Établir une relation d'aide, Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle, Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques, Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie, Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie, Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence, Élaborer un plan d'intervention, Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle, Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaire et du langage et Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.*

En ce qui a trait à la compétence sur l'éthique, l'élément de compétence *Évaluer ses comportements compte tenu des exigences professionnelles* sera évalué complètement lors de ce stage. Pour la relation d'aide, l'ensemble des éléments de ces compétences sera évalué de façon terminale lors de ce stage. En ce qui concerne les autres compétences, seul l'élément de compétence suivant : *Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention* sera évalué de façon complète lors de ce stage.

Dans les tableaux qui suivent, vous trouverez les compétences telles qu'énoncées dans le devis ministériel. Vous pourrez distinguer les éléments de compétence, les critères de performance et les contextes de réalisation qui seront abordés partiellement dans plusieurs cours (zone ombragée) de ceux abordés exclusivement dans ce cours.

Énoncé de compétence Code ; 019X

Adopter une conduite conforme à l'éthique de la profession

Contexte de réalisation

- À partir du plan d'intervention et du plan de service individualisé.
- À partir de situations de la vie courantes vécues par la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide du code d'éthique et l'établissement, de lois et de règlements.
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de compétence

1. Situer l'intervention au regard du code d'éthique et du mandat de l'établissement ou de l'organisme.

2. Intervenir en accord avec l'éthique.

3. Évaluer ses comportements compte tenu des exigences professionnelles.

Critères de performance

- Relevé des lois et des règlements régissant le cadre d'intervention.
- Description claire de l'intervention en techniques d'éducation spécialisée au regard des autres champs de pratique professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements socioaffectifs adaptés à la clientèle et au contexte d'intervention.
- Respect du code d'éthique et des règlements de l'établissement ou de l'organisme.
- Respect de la diversité des compétences des différents spécialistes.
- Relevé des attitudes et des comportements appropriés et non appropriés à l'intervention.
- Analyse juste des conséquences des comportements fautifs et non appropriés.
- Description juste de sa contribution et de son intégration professionnelle.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa qualité de contact avec les personnes et son intégration professionnelle.

Énoncé de compétence Code : 019Y

Établir une relation d'aide

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de plans d'entretien.
- À l'aide du dossier et du plan d'intervention.

Éléments de compétence

1. Accueillir la personne.
2. Explorer avec la personne l'aspect émotionnel de son vécu.
3. Définir le besoin d'aide avec la personne et convenir des suites à donner.
4. Évaluer sa capacité d'entrer en relation.

Critères de performance

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement d'une relation de confiance.
- Relevé des indices verbaux et non verbaux significatifs de l'état émotionnel de la personne.
- Relevé du contexte et des événements associés au vécu immédiat de la personne.
- Application judicieuse des règles de proxémique.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation et d'adaptation favorisant le maintien de la relation de confiance.
- Choix judicieux des dimensions du vécu à explorer.
- Utilisation judicieuse d'une démarche d'entretien.
- Utilisation judicieuse de techniques permettant de soutenir et d'encadrer l'expression des affects de la personne.
- Utilisation appropriée des techniques de reformulation, de reflet ou de confrontation.
- Utilisation d'une démarche centrée sur les émotions de la personne.
- Analyse des émotions et des attitudes de la personne en fonction de la situation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
- Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prise de conscience par la personne de son besoin d'aide.
- Description précise des attentes et des besoins d'information, de soutien et de référence de la personne.
- Vérification appropriée de la capacité de la personne à se prendre en charge.
- Pertinence et formulation claire des suites à donner.
- Respect de ses limites d'intervention en relation d'aide.
- Relevé de ses attitudes et de ses comportements.
- Analyse juste de sa capacité de réaction socioaffective.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité en matière de relation d'aide et de distanciation émotionnelle.

Énoncé de compétence Code 019Z

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code : 01A0

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de tests particuliers portant sur la nature de la déficience et des déficits.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code 01A2

Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de tests particuliers portant sur la nature de la déficience et des déficits.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code 01A6

Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de tests particuliers portant sur la nature de la déficience et des déficits.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code : 01A7

Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.

Contexte de réalisation

- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code : 01A8

Élaborer un plan d'intervention.

Contexte de réalisation

- À partir de la demande de services.
- À partir des mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de lois et de règlements.
- À l'aide de notes évolutives et du dossier clinique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Prendre connaissance d'une demande de services.
2. Reconnaître les aspects juridiques de la demande de services.
3. Rédiger le plan d'intervention.

Critères de performance

- Relevé de l'information pertinente sur les caractéristiques et les besoins de la personne et de son environnement.
- Prise en considération de l'historique des services reçus.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Relevé des lois et des règlements en cause.
- Reconnaissance précise du cadre juridique dans lequel s'inscrit la demande de services.
- Description claire et objective de la situation et de la problématique.
- Formulation des objectifs d'intervention sous forme de résultats attendus.
- Formulation claire des moyens et des modalités d'intervention.
- Utilisation appropriée des termes cliniques.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- Respect des règles grammaticales, orthographiques, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect des règles de présentation.
- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'expression et la reconnaissance de la position de chaque personne.
- Communication efficace du plan.
- Participation active au travail d'équipe.
- Respect des limites de l'intervention.
- Respect de la confidentialité.

Énoncé de compétence Code : 01AA

Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de mandats et de politiques d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de compétence

1. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code : 046T

Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan d'intervention.
- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des intervenantes et intervenants des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de compétence

- 1 Évaluer les moyens et les stratégies mis en œuvre.

Critères de performance

- Vérification rigoureuse de la conformité des moyens et stratégies avec le plan d'intervention.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Détermination de moyens appropriés en vue d'améliorer son intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Énoncé de compétence Code : 01A3

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et accessoires adaptés.
- En collaboration avec des spécialistes des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de compétence

- 1 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.

Critères de performance

- Relevé exact des objectifs atteints et non atteints.
- Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
- Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffectives.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
- Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.